

## Qualité d'audit, concentration de l'actionnariat et reporting financier : une étude auprès des préparateurs des comptes au Cameroun

Alain Gilles **FOKA TAGNE**<sup>\*</sup>, Prince Dubois **HIKOUATCHA KENFACK**<sup>\*\*</sup>, Joséphine Florentine **MBADUET**<sup>\*\*\*</sup>, Joseph **NDASSI YEPGNOU**<sup>\*\*\*\*</sup>

Université de Dschang, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Département de Finance et Comptabilité, B.P. 110 Dschang (Cameroun)



\*Doctorant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Dschang

E-mail : [alainfoka58@yahoo.fr](mailto:alainfoka58@yahoo.fr)

\*\* Assistant à la Faculté des Sciences Economiques et Gestion de l'Université de Dschang, Ph D en Sciences de Gestion

E-mail : [hikouatcha@gmail.com](mailto:hikouatcha@gmail.com)

\*\*\*Doctorante à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Dschang

E-mail : [jmbaduet@yahoo.fr](mailto:jmbaduet@yahoo.fr)

\*\*\*\* Doctorant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Dschang

E-mail : [ndassijoseph@yahoo.com](mailto:ndassijoseph@yahoo.com)

## Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier l'impact de la qualité d'audit externe et de la concentration de l'actionnariat sur la qualité du reporting financier. En s'appuyant sur la régression logistique et à partir des données recueillies par questionnaire auprès de 61 préparateurs des comptes, les résultats montrent que la probabilité d'avoir une information de qualité croît avec l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et le montant des honoraires d'audit. Par ailleurs, cette probabilité évolue négativement avec la durée de collaboration entre l'auditeur et l'audité. On constate aussi que, d'une part, dans les entreprises où il y a concentration de l'actionnariat, la présence d'un auditeur appartenant à un réseau international permet d'améliorer la qualité du reporting financier et, d'autre part, que l'effet croisé des honoraires d'audit et de l'ancienneté de l'auditeur avec la concentration de l'actionnariat détériore les chances d'avoir une information de qualité.

**Mots clés :** Qualité de l'information, concentration de l'actionnariat, qualité d'audit externe.

## ***Audit quality, ownership concentration and financial reporting: a survey of accountants in Cameroon***

### Abstract

The main objective of this study is to analyze the effect of the quality of external audit and ownership concentration on the quality of financial reports. We apply logistic regression to data collected through a questionnaire from 61 of accountant and found that the probability of having good information increases with the fact that the auditor is a membership of an professional organizations and the amount of the auditing fees. Furthermore, that probability is negatively related to the duration of the collaboration between the auditor and the audited firms. Also, we find on the one hand that in companies where there is a ownership's concentration, the presence of an auditor who belong to an international network improves the quality of financial reporting, and, on the other, the combined effects of the auditing fees, the experience of the auditor, and ownership concentration reduce the chances of having good information.

### Key words

Quality of information, ownership concentration, quality of external audit.

## Introduction

Depuis les nombreuses faillites enregistrées durant la décennie 2000<sup>1</sup>, la préparation et le contrôle des comptes soulèvent un réel débat qui fait aujourd'hui, l'objet d'une attention spéciale de la communauté scientifique et voire des investisseurs. Ces faillites ont pour la plupart été causées par le manque de transparence au niveau des entreprises productrices des états financiers non certifiés. La Banque Africaine de Développement (BAD) en 2004 précisait à cet effet, que la non certification des comptes est l'un des éléments pour lesquels les entreprises camerounaises sont confrontées à des problèmes de mauvaise gouvernance.

De manière générale, la gouvernance d'entreprise est conçue comme l'orientation du système de direction des entreprises, de leur contrôle et de soumission à l'obligation redditionnelle (Tsafack et al., 2011). Elle apparaît ainsi comme le phénomène le plus marquant et se révèle comme un enjeu fondamental dans la réduction des fraudes au sein des entreprises.

Selon Bakkour (2013), la gouvernance d'entreprise s'insère dans une perspective d'agence impliquant la délégation de pouvoir. Ayant reçu le pouvoir de direction, le dirigeant peut s'éloigner de l'objectif qui lui est assigné au profit de son intérêt personnel. Etant au centre du jeu contractuel (Jensen et Meckling, 1976) et habituellement le seul membre le mieux informé, il ne peut être aisément contrôlé par le conseil d'administration qui n'a pas assez de moyens pour vérifier la véracité et la pertinence des informations qu'il met à sa disposition.

Le manager peut donc adopter un comportement lui permettant d'accroître son utilité personnelle. En effet, lorsque son salaire est revalorisé sur des indicateurs comptables, le dirigeant optera pour les choix comptables qui augmentent le résultat (Watts et Zimmerman, 1986 ; Healy, 1985). De plus, la caractéristique majeure des entreprises actuelles se situe au niveau de la décentralisation du pouvoir, c'est dans ce sens que Morck et al., (1988) mettent en évidence la pertinence de ce problème à travers la séparation des fonctions de propriété et de décision communément appelée « relation d'agence ». Jensen et Meckling (1976) concluent que la séparation de la propriété et la gestion d'entreprise, synonyme de conflits d'intérêt entre actionnaires et dirigeants, donne naissance à des coûts d'agence.

À ce titre, l'environnement camerounais est caractérisé par un marché financier jeune, dominé par les entreprises de faible taille dont la plus part est familiales avec une structure d'actionnariat concentrée entre les mains d'une famille ou d'un groupe d'individus. Par ailleurs, on y note aussi des malversations financières qui remettent en cause le travail de l'auditeur externe, parfois complice de

---

<sup>1</sup> On note particulièrement l'affaire Enron, Worldcom, Parmalat sur le plan international et Sic, Sonara et Sodecoton sur le plan national.

ces pratiques. En effet, il ressort des travaux de Ngantchou (2008) que près de 53% des entreprises camerounaises manipulent leurs états financiers pour des raisons multiples. De plus, selon Djoutsa et al., (2015) les chances qu'une entreprise choisie au hasard dans un échantillon de 108 sociétés anonymes ait présenté des états financiers non conformes est de 0,79. Ces statistiques confortent les conclusions de Foka et al., (2017) qui soulignent qu'une faible proportion d'auditeurs au Cameroun présente les caractéristiques de compétence et d'indépendance. En effet, selon eux la probabilité qu'un auditeur pris au hasard dans l'échantillon soit compétent est de 0,45 et qu'il soit indépendant est de 0,30, ce qui confirme l'hypothèse de la crise de l'information comptable et financière relevée par Ngantchou (2008) et Djoutsa et al., (2015). Une information financière est en effet, de qualité lorsque les états financiers qui en découlent respectent la norme et sont diffusés à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise. Elle doit à cet effet être non seulement pertinente et fiable (au sens de l'article 33 de l'Acte Uniforme OHADA)<sup>2</sup>, mais aussi faciliter la prise de décision. Pour y parvenir, suivant l'article 710 de l'Acte uniforme (AU), les professionnels du contrôle, à travers l'audit, sont les principaux responsables d'une vérification permanente. Curieusement, l'obligation pour les entreprises au Cameroun de faire certifier leur comptabilité par un professionnel du contrôle indépendant a été supprimée<sup>3</sup>. Cette suppression peut-être inquiétante si l'on s'en tient aux dispositions de l'Acte Uniforme du droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) sur la mission de commissariat aux comptes qui veut qu'un minimum de normes soit respecté lors de la production de l'information financière. En effet, la production des états financiers fiable résulte d'un audit externe de qualité.

Selon Djongoué (2007), les professionnels de la comptabilité au Cameroun ne se soucient pas de la démarche dans les missions de commissariat aux comptes et cela se justifie par la non ouverture des dossiers de travail, la légèreté dans la certification des comptes et la mauvaise constitution des équipes d'audit. Il ressort également des travaux de Sangué-Fotso (2015) que la dépendance des Commissaires Aux Comptes (CAC) est structurelle en ce sens qu'ils effectuent en général, dans la même entreprise, des travaux incompatibles avec leur mission principale. Pour lui, le marché d'audit et le non-respect des mandats sont à l'origine de la dépendance des CAC. Ces conclusions sont confortées par Mballa et Feudjo (2016) qui affirment l'existence des contrats implicites entre le CAC et l'équipe dirigeante. De ce fait, le professionnel du contrôle censé garantir la sincérité et l'image fidèle des états financiers annuels se retrouve au cœur des manipulations comptables, ceci par crainte de perdre son mandat. Cela conforte la thèse du déficit de la qualité informationnelle des états financiers au Cameroun. Ces derniers sont arrivés à la conclusion que le profil psychologique du

---

<sup>2</sup> Cet article précise que « la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérente à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traité ».

<sup>3</sup> Loi de finance (2010)

directeur comptable de l'entreprise auditée et de l'auditeur constitue un élément explicatif important de l'option comptable choisie afin de conforter le déficit informationnel.

La question de l'adéquation du dirigeant aux objectifs de l'entreprise est donc cruciale et pose le problème de la limitation de l'espace discrétionnaire du dirigeant au travers de l'indépendance du conseil d'administration et la répartition de la propriété au sein de l'entreprise. L'indépendance du conseil d'administration se traduit par la présence des administrateurs indépendants en son sein (Vienot, 1999) ainsi que des auditeurs externes. L'audit externe est un mécanisme de gouvernance qui permet de réduire les conflits d'intérêts entre les différents acteurs de la firme et de protéger les intérêts des actionnaires, en assurant que les états financiers représentent l'image fidèle de l'entreprise. Cependant sa mission peut être entachée par les dirigeants en plus de la concentration de propriété entre leurs mains.

Une partie importante de la littérature suggère une association entre l'impact de certains mécanismes de gouvernance comme le conseil d'administration, la structure de propriété ou l'audit externe sur la performance de l'entreprise. D'autres se sont intéressées à l'influence des mécanismes de gouvernance tels que le conseil d'administration, ou la structure de propriété, sur la qualité de l'audit externe (Lajmi et Gana, 2011 ; Wafa, 2013). Récemment, les études se sont penchées sur le rôle de la qualité de la gouvernance sur la propension à produire des états financiers de qualité (Erickson et al., 2005 ; Farber, 2005 ; Cormier et Lapointe, 2006, Smaili, 2006 ; Djoutsa et al., 2015). Cependant, les travaux étudiant l'impact conjoint de l'audit externe et la structure de propriété sont assez rares et spécialement dans le contexte camerounais. Ainsi, cette étude vise à étudier l'impact de la qualité d'audit externe et de la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière produite par les entreprises au Cameroun.

Compte tenu de la spécificité du socle comptable en matière de sécurisation de l'information comptable et de l'ampleur de la corruption dans les pays d'Afrique subsaharienne, comme le Cameroun, ce travail a un intérêt certain dans la mesure où il cherche à examiner si les mécanismes de gouvernance liés aux caractéristiques de l'audit externe et de la structure de propriété (concentration de propriété), qui ont fait leurs preuves en occident, pourront être transposés en Afrique afin d'avoir une information de qualité.

Le présent article, en plus de cette introduction est organisé autour de quatre points. Le premier présente la revue de littérature sur le sujet. Le second présente la démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude et le troisième les résultats empiriques de l'étude. Nous terminerons par une conclusion.

## 1. Revue de littérature

Il faut distinguer la littérature théorique centrée sur la théorie d'agence, des travaux empiriques existant sur la relation entre les caractéristiques de l'audit externe, la concentration de la propriété et la qualité du reporting financier.

### **Théorie de l'agence et opportunisme des dirigeants**

Selon Jensen et Meckling (1976), « *la relation d'agence est un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) à exécuter en leur nom une tâche quelconque ; ce qui implique une délégation d'un pouvoir de décision à l'agent* ». Pour Charreaux (1987), « *une relation d'agence existe dès lors qu'un individu (le principal) donne une délégation de nature décisionnelle à un autre individu (l'agent)* ». Cette relation d'agence telle qu'a été définie par les auteurs met en conflit le propriétaire ou actionnaire et les managers. Cependant, l'environnement camerounais sur lequel porte cette étude ne met pas considérablement en avant ce type de relation d'agence. Dans les pays émergents comme le Cameroun et la Tunisie, les conflits d'agence interviennent principalement entre les actionnaires majoritaires et les actionnaires minoritaires. En effet, ces pays sont le plus souvent qualifiés de « *pays de droit commun* » et on y observe très souvent une concentration de la propriété et la présence de bloc de détenteurs ou actionnaires (Abaoub et Ayadi Chabchoub, 2008 ; La Porta et al., 2006 ; Sarens et Abdolmohammadi, 2011 ; Noubbigh, 2014). Selon ces auteurs, très souvent dans le contexte de concentration de la propriété, l'actionnaire majoritaire (relative à une entreprise familiale dans laquelle le gérant est majoritaire) détient aussi la direction. Ainsi, le problème d'agence dans ce contexte, est associé à la possibilité d'expropriation des investisseurs minoritaires par les investisseurs majoritaires, généralement propriétaires (Claessens et Fan, 2002). Plus explicitement, il y a risque de confusion du patrimoine de l'entreprise avec celui du gérant (Noubbigh, 2014).

Si on suppose que l'intérêt personnel explique l'opportunisme, rien n'interdit à l'agent de déshonorer tous ses engagements dès lors que son intérêt privé est en jeu. S'il préfère être opportuniste, c'est parce qu'il considère que son engagement initial lui devient défavorable. De ce point de vue, dire que le comportement du dirigeant est opportuniste ou plus exactement, qu'un soupçon d'opportunisme pèse sur son comportement, revient effectivement à considérer qu'à un moment donné, le dirigeant prend des décisions qui lui sont favorables au détriment des autres partenaires. En effet, si le propriétaire lègue l'usus de son droit de propriété sur l'entreprise, il en conserve la créance résiduelle qui lui permet de rechercher la maximisation de la valeur de la firme. Le dirigeant quant à lui, cède son droit de propriété sur son travail en contrepartie d'une rémunération. Les efforts qui sont déployés par les dirigeants en faveur de l'entreprise, s'ils sont

bénéfiques aux partenaires, comportent pour eux une désutilité (Charreaux, 1997). De plus étant donné que l'attitude des dirigeants vis-à-vis du temps et du risque est différente de celle des partenaires, ils vont chercher par tous les moyens à accroître les avantages qu'ils tirent de leur fonction. Ainsi, la relation d'agence ne consiste pas seulement à confier une partie de son droit de propriété, elle invite aussi à se méfier de son cocontractant.

L'opportunisme s'accompagne donc d'une manipulation privée des informations comptables et financières. Autrement dit, ce comportement opportuniste du dirigeant conduit à présenter des états financiers frauduleux aux motifs divers : la pression excessive pour atteindre un résultat, la rémunération liée aux objectifs, le besoin d'obtenir un prêt pour rester compétitif ou la pression sur le management (Smaili, 2006). Le rôle du professionnel du contrôle dans ce cas, serait de protéger les actionnaires en réduisant les asymétries d'informations, les pertes de richesses et de limiter les irrégularités. Autrement dit, pour atténuer le comportement opportuniste de certains dirigeants, divers mécanismes de gouvernance ont été développés, ceci dans le but d'apporter une crédibilité aux informations fournies par les préparateurs des comptes.

### **Effets des caractéristiques de l'audit externe et la concentration de la propriété sur la qualité du reporting financier : fondements empiriques**

Plusieurs mécanismes de gouvernance ont été identifiés comme étant susceptibles d'atténuer les irrégularités détectées dans les états financiers, ce qui contribuerait à la production des états financiers de qualité (Djoutsa et al., 2015 ; Gharsellaoui et Jarboui, 2017). On peut citer parmi eux le conseil d'administration, la structure de propriété, l'audit interne, le comité d'audit et l'audit externe. Parmi ces mécanismes de gouvernance, deux ont retenu notre attention, il s'agit de la structure de propriété et l'audit externe. Ce choix se justifie d'une part, par le fait que certains travaux ont montré à travers la théorie de l'agence que la structure de propriété constitue un mécanisme fort pour contrôler la gestion des dirigeants. Ils sont arrivés à la conclusion que cela est possible si et seulement si certaines conditions sont remplies, telles que la présence d'actionnaires externes détenteurs de blocs d'actions (Andriamasy et Rakoto, 2008 ; Noubbigh, 2014) et la présence d'actionnaire institutionnel (Lapointe, 2000 ; Gharsellaoui et Jarboui, 2017). D'autre part, l'audit externe se situe au centre des débats en matière de gouvernance dans la mesure où, non seulement, il est susceptible de garantir la sincérité, l'exactitude et la pertinence des états financiers de l'entreprise, mais aussi il doit être appréhendé comme un moyen permettant de répondre à l'obligation de reddition des comptes. Cette étude repose sur le postulat qu'il existe une complémentarité ou substituabilité entre les mécanismes de contrôle interne et externe.

### **Qualité de l'audit, concentration de propriété et qualité du reporting financier**

Plusieurs indicateurs de mesure du profil de l'auditeur externe et de la structure de propriété ont été retenus par les auteurs pour évaluer la gouvernance d'entreprise. Il s'agit par exemple de l'appartenance du cabinet à un réseau international, de la durée du mandat, des honoraires d'audit et de la concentration de propriété. Il est donc question de réévaluer la pertinence de ces indicateurs en prenant en considération les spécificités du contexte camerounais.

### **Profil de l'auditeur externe et qualité de l'information comptable et financière**

La qualité du service rendu par les cabinets d'audit constitue un champ de recherche complexe et multidimensionnel dans la littérature. Ce concept est sujet à une multitude de controverses en ce qui concerne les indicateurs de mesure. La plupart des travaux qui ont traité de la qualité d'audit ont opté pour une approche indirecte. Titman et Trueman (1986) et Beatty (1989) évaluent la qualité du service rendu par les cabinets d'audit en termes de niveau d'exactitude, de précision et de fiabilité des états financiers produits. Wallace (1980) apprécie la qualité de l'audit par la capacité de l'auditeur à réduire le grognement des utilisateurs de l'information comptable et financière, au sujet de la qualité de production des états financiers. Pour De Angelo (1981a), l'audit est de bonne qualité lorsque les auditeurs remplissent les critères de compétence et d'indépendance. Chemangui (2004) et Manita (2009) estiment au contraire qu'un audit est de qualité s'il respecte le processus d'audit. Ces dimensions de la qualité d'audit étant inobservables et complexe, l'essentiel des études a eu recours aux substituts. Parmi ces derniers l'appartenance du cabinet à un réseau international, l'ancienneté de l'auditeur et les honoraires d'audit ont été le plus souvent utilisés par la littérature.

Le critère le plus employé pour apprécier la qualité de l'audit est l'appartenance de l'auditeur au groupe des plus grands cabinets d'audit internationaux, communément appelé Big Four (Deangelo, 1981, Defond, 1992). Ces cabinets internationaux possèdent des compétences humaines et matérielles qui leurs permettent de garantir la qualité de l'information comptable et financière produite au sein des entreprises auditées (Francis, 2005). De plus, Piot et Janin (2004) présentent la taille du cabinet comme une garantie implicite de la qualité du service rendu par les cabinets d'audit. Il ressort également des travaux de Foka et al., (2017) que 45% des auditeurs qui remplissent les critères de compétence au Cameroun sont ceux dont les cabinets d'audit appartiennent à un réseau international. Certaines études ont montré que les plus grandes sociétés d'audit sont celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité des états financiers produits et à la réduction de l'asymétrie informationnelle existant entre les managers et les différentes parties prenantes de l'entreprise (Chalmers et Godfrey, 2004 ; Datar et al., 2004). De plus, il ressort des travaux de Mballa (2016) que la qualité de l'audit lorsqu'elle est mesurée par l'appartenance du commissaire aux comptes à un



réseau international, a une influence positive et significative sur la qualité de l'information comptable et financière produite. Selon ce dernier, les états financiers produits par les cabinets appartenant aux réseaux internationaux suscitent plus de crédibilité auprès de ses utilisateurs. Gharsellaoui et Jarboui (2017), constatent que l'appartenance des auditeurs à un réseau international BIG a un impact positif mais non significatif sur la transparence de la communication financière. Pour eux, cette appartenance permet de réduire l'asymétrie d'information entre les différents partenaires et améliore par conséquent la transparence de la communication financière. En s'alignant sur les prédictions de Mballa (2016), nous pouvons déduire l'hypothèse suivante :

*Hypothèse 1 : Il existe une relation positive et significative entre l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et la qualité de l'information comptable et financière produite.*

La durée de la relation auditeur-auditée a été également utilisée comme indicateur d'évaluation de la qualité de l'audit externe. Knapp (1991) a démontré que la qualité de détection des irrégularités et des anomalies dans les états financiers est positivement associée à l'ancienneté du mandat de l'auditeur. Selon cet auteur, l'ancienneté permet aux auditeurs d'acquérir plus d'expérience. Dans le contexte de l'OHADA, en son article 704 le mandat du commissaire aux comptes est de trois ans renouvelable une seule fois. Malheureusement, les principes des replis identitaires qui prônent la culture d'amitié, ainsi que la présence des liens humains assez forts dans les sociétés font en sorte que les commissaires aux comptes rentrent souvent dans les relations personnelles avec leurs clients, et permet par conséquent le prolongement du mandat de ce dernier pendant plusieurs années (Sangue- Fotso, 2011). Ces relations d'amitié sont parfois émaillées par la corruption et les relations de connivences. Ce qui ne contribue pas à produire des états financiers qui remplissent les critères de pertinence et de fiabilité. Dans le même ordre d'idées, ces relations sont souvent de nature à porter atteinte à l'impartialité du jugement du professionnel, et donc, conduit à une perte d'indépendance au sens de Richard (2003). Selon Djoutsa et al., (2015) et Gharsellaoui et Jarboui (2017), l'ancienneté des relations entre le commissaire aux comptes et l'entreprise auditée a une influence négative et significative au seuil de 1% et 5% sur la probabilité de fraudes liées au états financiers. Ce résultat signifie que la propension de présentation des états financiers non-conformes augmente avec l'ancienneté dans la relation avec l'auditeur. Par contre, Mayangsari (2007) a trouvé que l'ancienneté de l'auditeur externe affecte positivement la perception des investisseurs au sujet de la qualité de la communication financière. C'est partant de l'essentiel de ces résultats que l'hypothèse suivante a été formulée :

*Hypothèse 2 : La qualité de production des états financiers est négativement associée à l'ancienneté de l'auditeur externe.*

Les honoraires perçus par les auditeurs ont été identifiés comme un facteur influençant la qualité de l'audit. En effet, pour éviter la perte d'honoraire, l'auditeur peut céder à certaines pressions exercées par le client, telle que la menace de changement d'auditeur, ce qui oblige l'auditeur à ne pas révéler certaines défaillances dans les états financiers (Manita et Chemangui, 2007). Antle et al., (2006) pensent aussi que les honoraires d'un montant élevé entraînent une augmentation de la gestion des résultats. Selon l'OHADA, toute offre de service et la perception des honoraires autres que ceux liés à la certification des comptes par les auditeurs est proscrite. Richard (2003) révèle qu'il est interdit aux auditeurs de vendre « *tout conseil ou toute prestation de service n'entrant pas dans les diligences directement liées à la mission du commissaire aux comptes* ». Ainsi, les commissaires aux comptes au Cameroun sont passés d'une certification pure et simple, à l'établissement et à la vérification des états financiers, en complicité avec les dirigeants d'entreprises (Djongoue, 2007). Selon cet auteur, la majorité des auditeurs camerounais assurent la surveillance comptable et le commissariat aux comptes. En effet, ceux-ci n'hésitent pas à succomber aux propositions des dirigeants, ce qui dilue le crédit accordé à leur opinion sur la fiabilité des états financiers produits. Par contre, Palmrose (1988) et Foka et al., (2017) utilisent les honoraires perçus par les auditeurs pour évaluer la qualité de l'audit, étant donné qu'une vérification approfondie des comptes de la société nécessite de faire appel à des auditeurs qualifiés et prend plus de temps, ce qui ultimement se traduit par les honoraires élevés. On constate donc qu'en matière d'honoraire d'audit en relation avec la qualité de l'audit, il existe une contradiction dans les résultats des travaux existants. Néanmoins, en considérant que les honoraires d'audit sont perçus par la théorie d'agence comme un mécanisme d'incitation utilisé par l'entreprise pour inciter l'auditeur à produire un service de qualité, l'hypothèse suivante est déduite :

*Hypothèse 3 : Les honoraires d'audit évoluent dans le même sens que la qualité du reporting financier.*

### **Concentration de propriété et qualité de l'information comptable et financière**

Les travaux qui ont porté sur la relation entre concentration de propriété et qualité de divulgation des informations sont rares. En effet, la plupart de ces études ont traité de la concentration de propriété et la performance de l'entreprise d'une part, et d'autre part, de la concentration de propriété et la qualité d'audit. Toutefois, les travaux qui ont traité de la relation concentration de propriété et qualité d'audit serviront de base d'étude. En effet, la corruption, l'accroissement du nombre d'entreprises présentant des états financiers fallacieux et les arrestations de certains commissaires aux comptes sont les plus significatifs qui ont mis en scène la qualité de l'audit et par conséquent la qualité de l'information comptable et financière dans le monde.

Selon Hay et al., (2008), les résultats sur la relation concentration de propriété et qualité d'audit sont mitigés, en ce sens qu'elle peut être positive, négative ou non existante. Parmi les auteurs qui concluent à l'existence d'une relation significativement négative entre la concentration de propriété et la qualité d'audit lorsqu'elle est mesurée par les honoraires d'audit, on distingue Mitra et al., (2007). Pour ces derniers, la position majoritaire des actionnaires les emmène à exercer naturellement une forte influence sur l'entreprise via le contrôle qu'ils exercent sur les dirigeants. Par conséquent, ils n'ont plus besoin d'avoir recours au service de l'audit. En plus, selon Chan et al., (1993), la présence d'actionnaire majoritaire au sein de la firme conduit à une demande d'audit plus limitée voire réduite. Inversement, lorsque la propriété est largement diffusée, le contrôle direct par les actionnaires devient plus coûteux, ce qui conduit à une grande assurance sur l'audit mené afin de contrôler le comportement opportuniste de certains dirigeants (Wafa, 2013).

Parmi les auteurs qui ont trouvé une relation positive entre la présence de blocs d'actionnaire et la qualité de l'audit, on peut citer Hay et al., (2008) et Lajmi et Gana (2011). Pour eux, la position majoritaire des actionnaires dans le capital de la firme ne devrait pas les empêcher de demander un audit de qualité afin de protéger continuellement leurs intérêts. Ce raisonnement permet de comprendre que les actionnaires minoritaires seront plus demandeur d'un audit de qualité que leurs confrères qui ont une part importante dans le capital de l'entreprise, question de se protéger contre ces derniers. O'sullivan (2000) et Wafa (2013) ont plutôt trouvé des liens non significatifs entre la concentration de propriété et la qualité de l'audit.

Certaines études traitent de la concentration de la propriété et la qualité de l'information comptable et financière. A cet effet, Abbott et al., (2004), Farber (2005) et Smailli (2006) constatent que la présence d'un actionnaire majoritaire non affilié à l'entreprise réduit considérablement la propension de fraude. Cette conclusion est confirmée par les travaux de Djoutsa et al., (2015), qui ont trouvé qu'il existe une relation significativement négative entre la présence des actionnaires externes détenteurs d'un bloc d'actions et la propension de non-conformité des états financiers produits. Ce résultat traduit selon les auteurs que la fraude diminue sensiblement lorsque l'entreprise dispose d'un actionnaire majoritaire non affilié à l'entreprise. Par contre, selon Erickson et al., (2005) et Djoutsa et al., (2015), la part du capital détenue par le dirigeant et sa famille exerce plutôt une influence positive sur la propension de non-conformité des informations comptables et financières. Ce résultat suggère que les fraudes ou les irrégularités deviennent plus graves si le dirigeant et sa famille détiennent la majorité du capital. Cette conclusion cadre bien avec le contexte de cette étude, dans la mesure, où le tissu économique africain en général, et plus précisément celui

du Cameroun est dominé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME)<sup>4</sup> de type familial. C'est fort de ce qui précède que l'hypothèse suivante peut être déduite :

*Hypothèse 4: La probabilité d'avoir une information de qualité diminue lorsque les actionnaires détiennent une part importante dans le capital de l'entreprise.*

En résumé, plusieurs études concluent qu'il existe un lien entre les mécanismes de gouvernance interne (concentration de la propriété) et externe (qualité d'audit) et la qualité du reporting financier, malgré les divergences observées par rapport aux sens de la relation. Cela constituera la base du développement de l'impact de l'interaction entre la qualité d'audit et la concentration de propriété sur la qualité du reporting financier.

### **Impact de l'interaction entre la qualité d'audit et la concentration de propriété sur la qualité du reporting financier**

Le débat sur la gouvernance d'entreprise et les lois<sup>5</sup> instaurées visant à restaurer la crédibilité des états financiers auprès des investisseurs ont eu des conséquences sur la pratique de l'audit externe, et sa qualité, en tant que mécanisme efficace de gouvernance. En effet, le recours à un audit externe de qualité est considéré comme étant un mécanisme de gouvernance permettant de réduire l'opportunisme managérial, de limiter les conflits d'agence entre les différents acteurs de la firme et de protéger les intérêts des actionnaires en assurant la pertinence et la fiabilité des états financiers produits. Raison pour laquelle De Angelo (1981a, b) pense que les auditeurs appelés à jouer mieux ce rôle sont ceux dont leur cabinet appartient au réseau international ou « Big Four ». En effet, selon elle les cabinets de grande taille sont perçus plus indépendants que les autres et leurs rapports sont estimés plus fiables (McKinley et al., 1985). Malgré la disparition du Cabinet Arthur Andersen qui peut être considérée selon Gandja (2014) comme « *l'exception qui infirme la règle* ». Plusieurs arguments ont été présentés dans la littérature pour conforter le fait que « les petits cabinets » seraient plus sensibles à la perte d'un client, diminuant ainsi leur indépendance, alors que « les grands cabinets » peuvent mutualiser le risque de perte d'un client (Ben Saad et Lésage, 2007). En plus, selon ces derniers, les grands cabinets semblent offrir plus d'indépendance parce qu'ils ont plus à perdre en termes de réputation et sont plus sensibles à des sanctions judiciaires importantes ; la confiance de l'auditeur est construite en référence à sa réputation (Kreps, 1990).

La théorie de l'agence stipule que les actionnaires dont le principal intérêt est de maximiser leur fonction d'utilité peuvent exercer sur le management de fortes pressions. Cependant, les dirigeants

---

<sup>4</sup> Les enquêtes effectuées par l'INS (2009) montrent que le Cameroun compte environ 93 969 entreprises. Parmi ces entreprises on retrouve les TPE, PME et GE.

<sup>5</sup> La loi SOX aux USA (2002) et la loi sur la sécurité financière en France (2003).

peuvent être amenés à faire des choix comptables de nature à décorer les états financiers lorsque leur rétribution est proportionnelle à la rentabilité de l'entreprise. Le comportement des professionnels de la comptabilité face aux règles comptables utilisées pour gérer les résultats peut constituer une raison expliquant le renouvellement de leur mandat ou au contraire leur remplacement. De plus, les commissaires aux comptes reçoivent les rémunérations des responsables de l'entreprise en dehors des honoraires de mission. Par ailleurs leurs collaborateurs ne sont pas toujours à l'abri du besoin, les salaires ne sont souvent pas réguliers et le niveau de rémunération n'est pas attrayant. Cette situation rend le professionnel de la comptabilité vulnérable et prêt à succomber à toute proposition des responsables de l'entreprise au prix de leur opinion (Djongoué, 2007).

Etant donné que les caractéristiques de la structure de propriété expliquent la demande d'un audit de qualité, Jensen et Meckling (1976) mettent en exergue le rôle important joué par la nature de l'actionnariat et affirment que la qualité de l'audit et par conséquent la qualité des états financiers produits est fortement influencée par ces facteurs. C'est fort de ce constat, que dans le cadre de cette étude, la concentration de propriété est utilisée contrairement à la propriété institutionnelle au sens de Gharsellaoui et Jarboui (2017). Pour examiner l'interaction entre la concentration de propriété et la qualité de l'audit externe sur la qualité du reporting financier, les hypothèses suivantes ont été formulées :

*Hypothèse 5 : l'interaction entre l'appartenance de l'auditeur à réseau international et la concentration de propriété a un impact positif sur la qualité du reporting financier.*

*Hypothèse 6 : l'effet de l'interaction entre l'ancienneté de l'auditeur externe et la concentration de propriété a un impact négatif sur la qualité du reporting financier.*

*Hypothèse 7 : l'effet de l'interaction entre les honoraires du commissaire aux comptes et la concentration de propriété a un impact négatif sur la qualité du reporting financier.*

Au regard des développements présentés ci-dessus, il est possible de conclure à l'existence d'une relation entre la qualité de l'audit et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière. Pour vérifier cela, une démarche méthodologique inspirée de ce cadre théorique a été utilisée et a permis de développer le modèle empirique de cette étude.

## **2. Démarche méthodologique**

La procédure du choix de l'échantillon et la méthode de collecte des données seront d'abord présentées, puis le modèle économétrique et l'opérationnalisation des variables, avant de terminer par les outils statistiques d'analyse des données.

### **Echantillon et méthode de collecte des données**

Dans le cadre de cette étude, la population étudiée est constituée essentiellement des préparateurs de comptes exerçant leur activité au Cameroun et sur lesquels pèsent, l'obligation de présentation des états financiers de synthèse et d'avoir recours au commissaire aux comptes pour la certification de leurs états financiers. A partir du répertoire du GICAM (Groupement Inter patronal du Cameroun) et de la chambre de commerce, 97 Sociétés Anonymes (SA installées dans la région du Littoral et opérant dans trois secteurs d'activité)<sup>6</sup> ont été sélectionnées. La méthode d'échantillonnage est le choix raisonné, puisque c'est celle qui est généralement retenue pour les études dans les pays du tiers monde (Ngok Evina, 2010), où les bases de données sont indisponibles ou inexistantes. La collecte de ces informations s'est faite par entretien direct à partir d'un questionnaire administré entre Août et Octobre 2017, dans la ville de Douala. Sur les 97 préparateurs des comptes sélectionnés, 61 ont effectivement répondu (soit un taux de réponse sensiblement acceptable de 63%).

### **Modèles économétriques et opérationnalisation des variables de l'étude**

Pour analyser l'effet de la qualité de l'audit externe et de la concentration de l'actionnariat sur la qualité de l'information comptable et financière, nous posons le modèle d'analyse ci-dessous :

$$QUAL\_INFO = \beta_0 + \sum_{i=1}^n \beta_i X_i + u \quad (1)$$

Avec : **QUAL\_INFO** qui désigne la qualité de l'information comptable et financière ;  $X_i$ , les variables explicatives ;  $\beta_0$ , le terme constant ;  $\beta_i$ , les coefficients de la régression et  $u$ , le terme d'erreur. La forme empirique complète du modèle est :

$$QUAL\_INFO = \beta_0 + \beta_1 AUD\_INTERNA + \beta_2 ANG\_AUD + \beta_3 AUG\_HONO + \beta_4 CONC + \beta_5 DI\_INTERNA + u \quad (2)$$

Pour voir si l'effet de la qualité de l'audit externe sur la qualité de l'information comptable et financière augmente ou diminue avec l'interaction de la concentration de l'actionnariat, nous avons retenu le modèle économétrique suivant :

<sup>6</sup> Il s'agit de l'industrie, du service et du commerce.

$$QUAL\_INFO = \beta_0 + \beta_1(AUD\_INTERNA * CONC) + \beta_2(ANC\_AUD * CONC) + \beta_3(AUG\_HONO * CONC) + \beta_4 DI\_INTERNA + u \quad (3)$$

Ces modèles seront estimés par une régression du type « *logit* », car c'est ce type de modèle qui est fréquemment utilisé pour des études similaires. En effet, cette méthode permet d'expliquer une variable dépendante de nature binaire par d'autres variables dites explicatives. En s'inspirant des travaux antérieurs (Smaili, 2006 ; Ngantchou, 2008 ; Djoutsa et al., 2015), la qualité de l'information comptable et financière (*QUAL\_INFO*) a été mesurée à travers la ré-correction des états financiers par les préparateurs des comptes sous la demande du commissaire au compte et le redressement fiscal. Le tableau 1 ci-dessous définit et récapitule l'opérationnalisation des variables du modèle.

**Tableau 1 : Définitions et mesures des variables du modèle**

Variables	Mesures retenues par référence aux travaux antérieurs
<b>Variables liées à la qualité de l'audit externe</b>	
<b>AUD_INTERNA</b>	Appartenance ou non de l'auditeur à un réseau international : variable dichotomique prenant la valeur 1 si l'auditeur ou le cabinet d'audit est affilié à un réseau international et 0 sinon.
<b>ANC_AUD</b>	Ancienneté de l'auditeur externe. C'est une variable ordinale prenant la valeur de 1 si la durée de la collaboration de l'auditeur externe avec l'entreprise est de moins de 3 ans, 2 si cette durée est entre 3 et 6 ans, 3 si elle est comprise entre 6 et 9 ans, 4 si la durée est entre 9 et 12 ans et 5 si c'est plus de 12 ans.
<b>AUG_HONO</b>	Augmentation des honoraires d'audit, c'est une variable nominale prenant la valeur 1 si l'entreprise déclare que les honoraires de leur auditeur ont varié à la hausse par rapport à ceux obtenus à l'exercice précédent, 2 si c'est resté stable et 3 s'il a varié à la baisse.
<b>Variable liée précisément à la concentration de l'actionnariat</b>	
<b>CONC</b>	Concentration de propriété, c'est une variable nominale prenant la valeur 1 si la part du capital détenue par l'actionnaire majoritaire est moins de 50%, 2 si elle est comprise entre 50 et 75% et 3 si elle est plus de 75%.
<b>Variable de contrôle</b>	
<b>DI_INTERNA</b>	Dimension internationale, c'est une variable dichotomique prenant la valeur 1 si les préparateurs des comptes disent mettre l'accent sur la dimension internationale du cabinet dans le choix de l'auditeur et 0 sinon.
<b>Variable dépendante : qualité de l'information comptable et financière</b>	
<b>QUAL_INFO</b>	Qualité de l'information comptable et financière mesurée via deux dimensions : Elle prend d'une part, la valeur 1 si à la demande d'un CAC, l'entreprise a eu à effectuer des ré-corrrections des états financiers au cours de l'année écoulée et 0 sinon. D'autre part, elle prend la valeur de 1 si l'entreprise a subi un redressement fiscal durant l'année écoulée et de 0 dans le cas contraire.

### Méthode de traitement des données

La technique d'analyse descriptive utilisée est le tri à plat et pour les analyses explicatives les tests d'indépendance du Khi-deux et la régression logistique ont été employés. Cette régression permet d'expliquer une variable dépendante de nature binaire (*QUAL\_INFO*), par plusieurs autres variables

dites explicatives. L'avantage de cette analyse est qu'elle prend en compte les interrelations pouvant exister entre l'ensemble des variables explicatives.

### **3. Résultats et discussions**

Les résultats seront présentés distinctement selon que l'analyse est descriptive ou explicative.

#### **Résultat des analyses descriptives**

Dans ce cadre, l'échantillon sera présenté tant sur la base des caractéristiques propres aux répondants qu'en ce qui concerne sa description par rapport aux variables étudiées.

#### **Caractéristiques de l'échantillon**

Concernant les caractéristiques du répondant, on note que sur les 61 préparateurs de comptes interrogés, seulement 3,3% occupent le poste de directeur général, 9,8% de directeur administratif et financier et 86,9% le poste de chef comptable. Par ailleurs, 95,1% parmi eux sont des hommes. Pour ce qui est de la pyramide des âges, les statistiques descriptives révèlent que 45,9% des répondants ont un âge compris respectivement entre 25 et 35 ans et entre 35 et 45 ans contre seulement 8,2% qui ont un âge compris entre 45 et 55 ans. Tous les préparateurs des comptes interrogés ont pour niveau d'étude le supérieur.

S'agissant du profil de l'entreprise, les statistiques descriptives révèlent que toutes les entreprises de l'échantillon ont pour forme juridique SA avec conseil d'administration. Ce type d'entreprise a donc l'obligation de produire les états financiers et d'avoir recours au service d'un auditeur externe. 45,9% de ces sociétés ont pour secteur d'activité principal l'industrie, 39,3% le service et seulement 14,8% le commerce. 44,3% des entreprises interrogées ont un effectif compris entre 50 et 100 salariés, 8,2% entre 100 et 150 salariés, 4,9% entre 150 et 200 salariés et 42,6% plus de 200 salariés. L'effectif des employés au sein de ces entreprises laisse croire qu'on a à faire aux grandes entreprises. Concernant la nature des actionnaires chargés du contrôle de l'information comptable, les résultats révèlent que 68,9% sont des actionnaires majoritaires, 19,7% des actionnaires dirigeants et 11,5% des actionnaires institutionnels. Le nombre élevé d'entreprises avec actionnaire majoritaire n'est pas surprenant, car les entreprises au Cameroun sont caractérisées par une concentration de propriété, ce qui est une particularité des pays de droit commun. 50,8% des préparateurs des comptes de l'échantillon disent avoir recours au service d'un auditeur externe pour sa dimension internationale contre 49,2% qui avancent le contraire.

#### **Caractéristiques du profil de l'auditeur externe et de la concentration de propriété**



Le profil de l'auditeur externe est mesuré dans cette étude par l'appartenance ou non de l'auditeur ou du cabinet d'audit à un réseau international, l'ancienneté de l'auditeur et l'évolution des honoraires d'audit. La concentration de propriété est captée par la part du capital détenue par l'actionnaire majoritaire. Concernant les caractéristiques de l'auditeur externe, les statistiques descriptives indiquent que 55,7% des entreprises de l'échantillon ont un auditeur appartenant à un réseau international. Pour ce qui est de la durée de collaboration entre l'auditeur externe et l'entreprise, 13,1% des répondants affirment que leur auditeur a moins de 3 ans d'ancienneté, 21,3% entre 3 et 6 ans, 26,2% entre 6 et 9 ans, 16,4% entre 9 et 12 ans et 23% plus de 12 ans. S'agissant de l'évolution des honoraires d'audit, l'étude révèle que 36,1% préparateurs de comptes interrogés disent que les honoraires de leur auditeur sont restés stables, 14,8% affirment qu'ils ont évolué vers la baisse, pendant que 49,2% confirment qu'ils ont évolué vers la hausse. Cette statistique semble confortée les travaux de Foka et al., (2017) qui souligne que la probabilité d'avoir un audit de qualité évolue positivement avec le montant des honoraires d'audit. Pour ce qui est de la concentration de l'actionnariat, on peut remarquer que l'actionnaire le plus important dispose à 19,7% moins de 50% du capital de l'entreprise, à 34,4% il possède entre 50 et 75% du capital et à 45,9% ce dernier dispose de plus de 75% du capital.

### **Caractéristiques de la qualité d'une information comptable et financière**

Pour appréhender le comportement des entreprises camerounaises face à la fraude, la qualité de l'information est mesurée par deux indicateurs à savoir : la ré-correction des états financiers exigés par le CAC au cours de l'exercice écoulé et le redressement fiscal. Les résultats révèlent que plus de la moitié des entreprises interrogées (60,7%) ont recorrecté leurs états financiers suite à la demande de leur CAC au cours de l'exercice écoulé. 63,9% des entreprises interrogées disent avoir subi un redressement fiscal au cours de l'exercice écoulé. Ces statistiques descriptives rejoignent les conclusions de Djoutsa et al., (2015) qui estiment que la chance pour qu'une entreprise choisie au hasard dans l'échantillon ait présenté des états financiers non conformes est de 0,79. Ce qui confirme la crise de l'information comptable et financière décrite par les auteurs (Djongoué, 2007 ; Ngantchou, 2008 ; Mballa et Feudjo, 2016) au Cameroun.

### **Résultat des analyses explicatives**

Après avoir présenté le test d'indépendance de khi-deux, cette sous-section s'intéressera aux résultats des estimations du modèle à travers la méthode « *Logit* ».

### **Influence de la qualité de l'audit externe et de la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière : test d'indépendance du khi-deux**

Le test d'indépendance du khi-deux permet d'examiner les relations bi variées entre la variable dépendante et les variables indépendantes lorsque les données sont de nature qualitatives. Le tableau 2 présente le lien pouvant exister entre les différentes variables indépendantes (la qualité de l'audit externe et la concentration de propriété) y compris la variable de contrôle (dimension internationale) et la variable dépendante (qualité de l'information comptable et financière).

**Tableau 2 : Test d'indépendance de khi-deux**

	<i>Qualité de l'information comptable et financière</i>					
	<i>Ré-corrrection des états financiers</i>			<i>Redressement fiscal</i>		
	<i>khi-deux</i>	<i>ddl</i>	<i>Sig.</i>	<i>Khi-deux</i>	<i>ddl</i>	<i>Sig.</i>
<i>Appartenance de l'auditeur à un réseau international</i>	1,916	1	0,166	0,459	1	0,498
<i>Ancienneté de l'auditeur</i>	12,425**	4	0,014	8,346*	4	0,080
<i>Evolution des honoraires d'audit</i>	21,835***	2	0,000	3,189	2	0,203
<i>Concentration de propriété</i>	1,637	2	0,441	1,059	2	0,589
<i>Dimension internationale</i>	0,894	1	0,344	4,150**	1	0,042

\*\*\*; \*\* et \* : Significatif au seuil respectif de 1%, 5% et 10%

Il ressort de ce tableau que certaines relations sont significatives entre les variables de la qualité de l'audit externe (y compris la variable de contrôle dimension internationale) et la qualité de l'information comptable et financière quelle que soit sa dimension.

Ces statistiques révèlent qu'il existe un lien de dépendance significatif entre l'ancienneté de l'auditeur et la qualité de l'information comptable et financière peu importe l'indicateur de mesure (ré-corrrection des états financiers et redressement fiscal). Ce lien est significatif au seuil de 5% lorsqu'il est mesuré par la ré-corrrection des états financiers à la demande du CAC et au seuil de 10% lorsqu'il est mesuré par le redressement fiscal.

On remarque que la qualité de l'information comptable et financière lorsqu'elle est mesurée par la ré-corrrection des états financiers est associée significativement au seuil de 1% à l'évolution des honoraires d'audit.

Ce résultat révèle aussi qu'il existe un lien significatif (au seuil de significativité de 5%) entre la variable de contrôle dimension internationale et qualité de l'information comptable et financière lorsqu'elle est mesurée par le redressement fiscal.

Les autres variables n'ont pas produit de lien significatif avec la qualité de l'information comptable et financière quel que soit l'indicateur de mesure retenu.

Etant donné que le test d'indépendance du khi-deux ne précise pas le sens de la relation et ne tient pas compte des interrelations pouvant exister entre les variables, la régression logistique a été mobilisée dans le but d'approfondir les prédictions des analyses descriptives.

### Influence de la qualité de l'audit externe et de la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière : Estimation des paramètres par la méthode « logit »

L'avantage de la régression est qu'elle tient compte des interrelations pouvant exister entre les variables explicatives entrent-elles. Le tableau 3 ci-dessous présente les résultats de l'estimation des paramètres.

**Tableau 3 : Estimation des paramètres par la méthode « logit »**

	<i>Qualité de l'information comptable et financière</i>					
	<i>Ré-corrrection des états financiers (modèle 1)</i>			<i>Redressement fiscal (modèle 2)</i>		
	<i>B</i>	<i>E.S.</i>	<i>Wald</i>	<i>B</i>	<i>E.S.</i>	<i>Wald</i>
<b>Appartenance de l'auditeur à un réseau international (oui)</b>	1,945	1,097	3,146*	,130	,722	,032
<b>Ancienneté de l'auditeur</b>			8,590*			10,475**
Moins de 3 ans	-1,471	1,435	1,051	-5,075	1,628	9,723***
Entre 3 et 6 ans	-4,242	1,865	5,173**	-1,765	1,150	2,354
Entre 6 et 9 ans	-,170	1,208	,020	-1,877	1,129	2,761*
Entre 9 et 12 ans	2,489	1,650	2,276	-,623	1,191	,274
<b>Honoraire d'audit</b>			8,244**			6,102**
A la hausse	4,914	1,865	6,945***	-1,160	1,085	1,143
Stable	,978	1,291	,574	1,394	1,130	1,523
<b>Concentration de propriété</b>			,430			1,180
Moins de 50%	,576	1,209	,227	1,273	1,206	1,114
Entre 50 et 75%	,751	1,265	,352	,132	,881	,022
<b>Dimension internationale (oui)</b>	3,134	1,547	4,103**	1,588	,773	4,218**
Constante	-,367	1,757	,044	3,171	1,512	4,395**
	Valeur khi-deux =44,719			Valeur khi-deux =24,511		
	P =0,000			P =0,006		
	-2log-vraisemblance = 37,053			-2log-vraisemblance = 55,252		
	R <sup>2</sup> Nagelkerke = 0,704			R <sup>2</sup> Nagelkerke = 0,454		
	N= 61			N= 61		

\*\*\*, \*\* et \* : Significatif au seuil respectif de 1%, 5% et 10%

A la lecture de ce tableau, on peut remarquer que la variable représentant les facteurs non spécifiés (Constante) est négative et non significative pour le modèle 1 et significativement positive (au seuil de significativité de 5%) pour le modèle 2. Bien plus, la statistique de Khi-2 atteste que le modèle est significatif au seuil de 1% pour les deux modèles. On note également que quatre variables sont significatives en ce qui concerne le premier modèle et trois pour le second. On en conclut que selon le R<sup>2</sup> de Nagelkerke que les variables retenues dans le modèle expliquent à 70,4% la qualité de l'information comptable et financière lorsqu'elle est mesurée par la ré-corrrection des états financiers et à 45,4% lorsqu'elle est captée par le redressement fiscal.

S'agissant de l'appartenance de l'auditeur à un réseau international, les résultats révèlent qu'elle a une influence positive et significative au seuil de 10% sur la probabilité d'avoir une information de

qualité lorsqu'elle est mesurée par la ré-corrrection des états financiers suite à la demande du CAC. Ce résultat signifie que la probabilité d'avoir une information comptable et financière est élevée lorsque l'auditeur appartient à un réseau international. Cette conclusion rejoint les travaux de Mballa (2016) qui stipule que la qualité de l'audit lorsqu'elle est mesurée par l'appartenance du commissaire aux comptes à un réseau international a une influence positive et significative sur la qualité de l'information comptable et financière. Pour lui, les états financiers produits par les cabinets appartenant aux réseaux internationaux suscitent plus de crédibilité auprès des utilisateurs de cette information. De plus, certains auteurs (Chalmers et Godfrey, 2004 ; Datar et al., 2004) ont montré que les plus grandes sociétés d'audit sont celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité des états financiers et à la réduction de l'asymétrie informationnelle existant entre les managers et les différentes parties prenantes de l'entreprise. Ce résultat nous permet de valider l'hypothèse 1 selon laquelle « *Il existe une relation positive et significative entre l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et la qualité de l'information comptable et financière produite* ».

Au sujet de l'ancienneté de l'auditeur externe, on remarque qu'elle évolue négativement et significativement avec la probabilité d'avoir une information comptable et financière de qualité quel que soit l'indicateur retenu. Ce lien est significatif au seuil de 10% lorsqu'il est mesuré par la ré-corrrection des états financiers et au seuil de 5% lorsqu'il est capté par le redressement fiscal. Ce résultat signifie que les chances d'avoir une information comptable et financière de qualité diminuent lorsque l'ancienneté de l'auditeur excède déjà trois ans. Ce résultat rejoint les travaux de Djoutsa et al., (2015) et Gharsellaoui et Jarboui (2017), qui ont trouvé que l'ancienneté des relations entre le commissaire aux comptes et l'entreprise auditée a une influence négative sur la probabilité de fraudes liées au états financiers. Cette conclusion permet de valider l'hypothèse 2 selon laquelle « *La qualité de production des états financiers est associée négativement à l'ancienneté de l'auditeur externe* ».

Par rapport aux honoraires d'audit, on constate qu'il existe une relation positive et significative au seuil de 5% avec la propension d'avoir une information comptable et financière de qualité. Ce résultat signifie que la probabilité d'avoir une bonne information comptable et financière augmente lorsque les honoraires de l'auditeur évoluent à la hausse. Ce résultat est contraire aux travaux d'Antle et al., (2006) qui avaient trouvé que les honoraires d'un montant élevé entraînent une augmentation de la gestion des résultats. Par contre, trouve son sens dans les travaux de Palmrose (1988) et Foka et al., (2017) qui utilisent les honoraires perçus par les auditeurs comme la substance grise de la qualité de l'audit, en ce sens qu'une vérification approfondie des comptes de la société nécessite de faire appel à des auditeurs qualifiés et prend plus de temps, ce qui ultimement se traduit par les honoraires élevés. Ce résultat permet de valider l'hypothèse 3 qui stipule que « *Les honoraires d'audit évoluent dans le même sens que la qualité du reporting financier* ».

Par ailleurs, on observe qu'il existe une relation positive et significative au seuil de 5% entre la dimension internationale et la probabilité d'avoir une information de qualité. Cela suggère qu'il est plus probable d'avoir une information de qualité lorsque les préparateurs des comptes s'intéressent aux cabinets ou auditeurs du fait de leur dimension internationale.

S'agissant de la concentration de propriété, le résultat obtenu n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat rejoint les travaux d'O'sullivan (2000) et Wafa (2013) qui ont trouvé des liens non significatifs entre la concentration de propriété et la qualité de l'audit. Ce résultat permet de rejeter l'hypothèse 4 qui stipule que « *La probabilité d'avoir une information de qualité diminue lorsque les actionnaires détiennent une part importante dans le capital de l'entreprise* ».

Globalement, il ressort de ces analyses que la probabilité d'avoir une information de qualité au Cameroun croît avec l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et avec le montant des honoraires des commissaires aux comptes. Par ailleurs, elles révèlent aussi que la propension de présentation des états financiers non-conformes augmente avec la durée de la relation entre l'auditeur et l'audit. D'où l'importance d'examiner les effets d'interactions entre les caractéristiques de l'audit externe et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière.

#### Impact de l'interaction entre la qualité d'audit externe et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière : résultats obtenus

Le tableau 4 présente les résultats de l'interaction entre la qualité de l'audit externe et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière.

**Tableau 4: Estimation des paramètres des différents modèles**

$QUAL\_INFO = \beta_0 + \beta_1(AUD\_INTERNA * CONC) + \beta_2(ANC\_AUD * CONC) + \beta_3(AUG\_HONO * CONC) + \beta_4 DI\_INTERNA + u (3)$										
Modèles	Ré-corrrection des états financiers (Modèle 1)					Redressement fiscal (Modèle 2)				
Coefficients	$\beta_0$	$\beta_1$	$\beta_2$	$\beta_3$	$\beta_4$	$\beta_0$	$\beta_1$	$\beta_2$	$\beta_3$	$\beta_4$
Coefficients estimés	1,491	0,592	0,055	-0,737	1,047	0,140	-0,232	-0,229	0,124	1,449
Valeur du test de Wald	3,363*	5,809**	0,281	12,443***	2,281	0,034	1,245	5,075**	0,661	5,156**
	Khi-deux=21,918 (p=0,000), -2log-vraisemblance = 59,854, R <sup>2</sup> Nagelkerke = 0,409 N= 61					Khi-deux= 10,814 (p=0,029), 2log-vraisemblance = 68,949, R <sup>2</sup> Nagelkerke = 0,223 N= 61				

\*\*\*, \*\*, \* : Significatif au seuil respectif de 1%, 5% et 10%.

Les résultats de l'estimation de ces modèles révèlent que la variable représentant les facteurs non spécifiés (constante) est positive au seuil de 10% avec le premier modèle et non significatif avec le

second modèle. Bien plus, la statistique de Wald associée est significative au seuil de 1% pour le modèle 1 et au seuil de 5% pour le second modèle. On note également deux variables significatives respectivement avec le premier et second modèle. Selon la valeur du  $R^2$  de Nagelkerke, on en conclut que les variables recensées pour caractériser l'interaction entre la qualité de l'audit externe et la concentration de l'actionnariat expliquent à 40,9% la qualité de l'information comptable et financière lorsqu'elle est mesurée par la ré-correction des états financiers et à 22,3% lorsqu'elle est appréhendée par le redressement fiscal.

Pour ce qui est de l'impact de l'interaction entre l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable financière, les résultats révèlent l'existence d'une relation positive et significative au seuil de 5%. Ainsi, la probabilité d'avoir une information de qualité dans une entreprise où il y'a concentration de propriété, est élevée lorsque l'auditeur qui effectue le contrôle appartient à un réseau international. En d'autres termes, dans les entreprises où la part du capital est détenue par l'actionnaire majoritaire, l'appartenance d'un auditeur à un réseau international améliore la qualité de l'information lorsqu'elle est mesurée par la ré-correction des états financiers. Ce résultat montre que les actionnaires détenteurs de parts importantes du capital peuvent mettre en place un audit de qualité pour la sauvegarde de leurs intérêts. De plus, selon Lajmi et Gana (2011), le recours à des auditeurs de qualité protège par la même occasion les intérêts des actionnaires minoritaires. Ce résultat permet de valider l'hypothèse 5 selon laquelle « *l'interaction entre l'appartenance de l'auditeur à réseau international et la concentration de propriété a un impact positif sur la qualité du reporting financier* ».

L'effet croisé de l'ancienneté de la relation d'audit et la concentration de l'actionnariat a une influence négative et significative au seuil de 5% sur la probabilité d'avoir une information de qualité lorsqu'elle est mesurée par le redressement fiscal. Ce résultat montre que dans les entreprises avec concentration de propriété, l'ancienneté de l'auditeur diminue plutôt les chances d'avoir une information de qualité. Autrement dit, l'ancienneté de la relation entre le CAC et l'entreprise (les actionnaires majoritaires) diminue plutôt les chances d'avoir des états financiers conformes. L'impuissance des CAC dans la détection des erreurs et anomalies au sein des entreprises peut être due au fait que ces derniers reçoivent les rémunérations des responsables de l'entreprise en dehors des honoraires de la mission, mais cela pourrait aussi être dû à la situation financière des membres de l'équipe d'audit (Djongoué, 2007). Ces résultats permettent de valider l'hypothèse 6 selon laquelle « *l'effet de l'interaction entre l'ancienneté de l'auditeur externe et la concentration de propriété a un impact négatif sur la qualité du reporting financier* ».

L'association du montant des honoraires d'audit et la concentration de l'actionnariat a un impact négatif au seuil de 1% sur la probabilité d'avoir une information comptable et financière de qualité lorsqu'elle est mesurée par la ré-correction des états financiers. Par conséquent, les chances d'avoir une information de qualité diminuent lorsque les actionnaires majoritaires exercent une forte influence sur le montant des honoraires d'audit. En effet, pour éviter la perte d'honoraire, l'auditeur peut céder à certaines pressions exercées par le client, telle que la menace de changement d'auditeur, l'obligeant à ne pas révéler certaines défaillances dans les états financiers (Manita et Chemangui, 2007). Il en résulte que les actionnaires majoritaires n'ont pas besoin de s'appuyer sur les services d'un audit de qualité, car cela leur permettra de manipuler l'information à leur guise, au détriment de l'intérêt des actionnaires minoritaires. Cet argumentaire rejoint les conclusions de Hay et al., (2008) qui soulignent que les actionnaires minoritaires seront demandeurs d'un audit externe de qualité afin de se protéger contre le pouvoir des actionnaires majoritaires. Ce résultat permet de valider l'hypothèse 7 selon laquelle « *l'effet de l'interaction entre les honoraires du commissaire aux comptes et la concentration de propriété a un impact négatif sur la qualité du reporting financier* ».

Concernant la dimension internationale, on constate qu'elle a une influence positive au seuil de 5% sur la propension d'avoir une information comptable et financière de qualité lorsque celle-ci est mesurée par le redressement fiscal. Ce résultat suggère que la probabilité d'avoir une information de qualité est élevée lorsque le cabinet a une réputation à préserver à l'échelle internationale. Cette conclusion confirme les prédictions de Wafa (2013) qui soulignait déjà que devant la complexité de la mission d'audit, les sociétés cherchent les cabinets les plus réputés.

Les résultats de cette étude ont permis au final de constater que la probabilité d'avoir une information comptable et financière de qualité dépend de l'appartenance de l'auditeur à un réseau international et du montant des honoraires d'audit. Par ailleurs, la production d'une information de qualité est atténuée lorsque l'auditeur met long au sein de l'entreprise. Quant aux interactions entre la qualité de l'audit externe et la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière, il a été identifié une relation de complémentarité et deux relations de substituabilité entre ces variables. Par conséquent, on ne saurait rejeter le fait que l'interaction entre la qualité de l'audit externe et la concentration de l'actionnariat ait une influence sur la probabilité d'avoir une information comptable et financière de qualité au sein des entreprises camerounaises. Ces résultats confortent en partie les conclusions de certains auteurs (Abaoub et Ayadi Chabchoub, 2008 ; La Porta et al., Sarens et Abdolmohammadi, 2011 ; Noubbigh, 2014) pour qui, dans un contexte de concentration de la propriété, l'actionnaire majoritaire (relative à une entreprise familiale dans laquelle le gérant est majoritaire) détient aussi la direction dans la majorité des cas. Ainsi, le

problème d'agence qui s'y présente est la possibilité d'expropriation des investisseurs minoritaires par les investisseurs majoritaires, généralement propriétaires (Claessens et Fan, 2002).

## **Conclusion**

Cette recherche avait pour objectif d'étudier l'impact de la qualité de l'audit externe et de la concentration de propriété sur la qualité de l'information comptable et financière produite par les entreprises au Cameroun. En se référant à la littérature, la qualité de l'information comptable et financière a été mesurée à travers la ré-correction des états financiers par les préparateurs des comptes à la demande du CAC et le redressement fiscal. Ce choix des mesures se justifie par l'absence des bases de données portant sur les accruals discrétionnaires.

A partir des analyses multi variées effectuées sur des données obtenues à partir d'un échantillon de 61 Sociétés Anonymes au Cameroun, on a constaté que les caractéristiques de l'audit externe et la concentration de propriété semblent influencer significativement la production d'une information de qualité. En effet, les résultats de l'estimation économétrique révèlent que les chances de produire une information de qualité augmentent avec l'appartenance de l'auditeur ou du cabinet d'audit à un réseau international, avec le montant des honoraires de l'auditeur, mais diminuent avec la durée du contrat d'audit.

De plus, au sujet de l'interaction, les résultats empiriques montrent que les sociétés contrôlées par les cabinets internationaux ont de forte chance de produire une information de qualité malgré le fait que l'actionnaire principal détient la majorité du capital. De même, il existe une substituabilité d'une part, entre l'ancienneté de l'auditeur et la concentration de propriété, et d'autre part, entre les honoraires d'audit et la concentration de propriété, ce qui n'est pas de nature à contribuer à la production des états financiers conformes. En effet, les actionnaires majoritaires jouissent de leur influence pour asseoir leur domination sur le CAC, en utilisant les leviers tels que le non renouvellement du mandat et le retardement du paiement des honoraires de l'auditeur. Ces leviers sont connus le plus souvent sous le nom d' « intimidation » ou de « chantage » et ne permettent pas à l'auditeur de fournir un service de qualité.

Ces inférences rejettent également la relation d'agence telle que définie par Jensen et Meckling (1976) qui met en conflit la relation propriété ou actionnaires et managers. En effet, les résultats de cette étude mettent plutôt en avant les conflits d'agence entre les actionnaires majoritaires et les actionnaires minoritaires.

Par ailleurs, les résultats obtenus à l'issue de cette étude viennent enrichir le patrimoine des recherches sur les travaux relative à la qualité de l'information financière en contexte camerounais. Cependant, ils ouvrent d'autres pistes de recherche en ce qui concerne la taille de l'échantillon, la limitation du pouvoir discrétionnaire des dirigeants dans la manipulation des chiffres comptables,



l'orientation vers d'autres variables de gouvernance et l'étude d'autres interactions à l'image de celle entre l'audit interne et l'audit externe ou encore une analyse de l'interaction entre l'actionnariat institutionnel et l'audit (interne et externe) sur la qualité du reporting financier. Enfin, étant donné la structure majoritairement familiale des entreprises au Cameroun, on serait tenté de s'interroger si celles-ci devraient avoir recours à un audit pour assurer la qualité de l'information produite par leurs dirigeants ? Si oui quelles devraient être les critères de choix de ces entités (en termes d'honoraires, d'appartenance ou non du cabinet à un réseau international et d'ancienneté) ?

### Références bibliographiques

- Abaoub, E., Ayadi Chabchoub, S., (2008). La demande de la qualité de l'audit externe : quel apport de la théorie de l'agence dans le contexte tunisien. 29<sup>ème</sup> Congrès de l'AFC, Cergy-Pontoise.
- Abbott, L.J., Parker, S. et Peters G.F., (2004). Audit committee characteristics and restatements, *Auditing. Journal of Practice and Theory* 23: 69-87.
- Andriamasy, V., Rakoto P., (2008). Les mécanismes de gouvernance et l'amélioration de la pertinence de l'information comptable. *Revue Française de Gouvernance d'Entreprises* 4 : 59-87.
- Antle, R., Gordon, E., Narayanamoorthy, G., Zhou, L., (2006). The joint determination of audit fees, non-audit fees and abnormal accruals. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 27 (3): 235-266.
- BAD (2004). Profil de gouvernance pays-Cameroun.
- Bakkour, D., (2013). Un essai de définition du concept de gouvernance. Université de Montpellier 1, laboratoire Montpelliérain d'économie théorique et appliqué.
- Beatty, R., (1989). Auditor reputation and the pricing of Initial Public Offerings. *The Accounting Review* 64: 693-709.
- Ben Saad E., Lésage C., (2007). Des facteurs d'indépendance à un système d'indépendance: proposition d'une nouvelle grille d'analyse de l'Indépendance de l'auditeur. Association Francophone de Comptabilité.
- Chalmers, K., Godfrey, J.M., (2004). Reputation costs: the impetus for voluntary derivative financial instrument reporting. *Accounting, Organizations and Society* 29: 95-125.
- Chan, P., Ezzamel, M., Gwilliam, D., (1993). Determinants of audit fees for quoted UK companies. *Journal of Business Finance and Accounting* 20 (6) : 765-786.
- Charreaux, G., (1987). La théorie positive de l'agence : une synthèse de la littérature, in *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise*, Ed Economica.
- Charreaux, G., (1997). Vers une théorie du gouvernement des entreprises, in *Charreaux G. (1997), Le gouvernement des entreprises*, édition Economica, paris.
- Chemangui, M., (2004). *Conceptualisation et validation d'une échelle de mesure de la qualité des travaux d'audit externe et interne : Application selon la démarche du paradigme de Churchill*, Thèse de Doctorat en Sciences de gestion, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Claessens, S., Fan J., (2002). Corporate governance in Asia: A survey. *International Review of Finance* 3 (2): 71-103.
- Cormier, D., Lapointe, P., (2006). The Auditor's Assessment and Detection of Corporate Fraud : Some Canadian Evidence. *International journal of Accounting, Auditing and Performance Evaluation* 3 (2):540-689.

- De Angelo, L., (1981a). Auditor independence, low balling and disclosure regulation. *Journal of Accounting and Economics* 3 (1):13-27.
- DeAngelo, L.E. (1981b). Auditor Size and Audit Quality. *Journal of Accounting and Economic* (3): 183-199.
- DeFond, M.L., (1992). The association between changes in client firm agency costs and auditor switching. *Auditing, A Journal of Practice and Theory* 11: 16-31.
- Djongoué, G., (2007). Fiabilité de l'information comptable et gouvernance d'entreprise: une analyse de l'audit légal dans les entreprises Camerounaises. Communication au Colloque international, sur la gouvernance : quelles pratiques pour promouvoir le développement économique de l'Afrique. Lille, novembre.
- Djoutsa Wamba L., Takoudjou Nimpa, A., Wamba H., (2015). Efficacité des mécanismes de gouvernance dans la lutte contre les distorsions à l'image fidèle de l'entreprise. *Revue Camerounaise de Management*, Juillet-Décembre, 1-16.
- Erickson, M., Handon, M., Maydew, E., (2005). Is There a link Between Executive Equity Incentives and Accounting Fraud. *Journal of Accounting Research* 42 (3): 589-615.
- Farber, D., (2005). Restoring Trust After Fraud: Does corporate Governance Matter? *The Accounting Review* 80 (2): 539-561.
- Foka Tagne, A.G., Ndassi Yepgnou, J., Kamdem, D., (2017). Les honoraires incitatifs au cœur d'une réflexion sur la qualité d'audit en Afrique subsaharienne francophone. *Journal of Academic Finance*, 8 (1): 93-110.
- Francis, J.R., (2005). What do we know about audit quality? *The British Accounting Review* 36 (4):345-368.
- Gandja, S.V., (2014). Audit légal et perception de la qualité des travaux dans une économie en développement. *Comptabilité sans Frontières* : 1-27, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00999706>.
- Gharsellaoui, L., Jarboui A., (2017). Qualité d'audit externe et transparence de la communication financière : l'impact de la propriété institutionnelle dans les entreprises Tunisiennes cotées. *Journal of Academic Finance* (8):35-55.
- Hay, D., Knechel, W. R., Ling, H. (2008). Evidence of the impact of internal control and corporate governance on audit fees. *International Journal of Auditing* 12: 9-24.
- Healy, P., (1985). The Effect of Bonus Schemes on Accounting Decisions. *Journal of Accounting and Economics* 7:85-107.
- Jensen, M., Meckling, W. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics* 3 (4): 305-360.
- Knapp, M.C., (1991). Factors that audit committee members use as surrogates for audit Quality. *Auditing: A Journal of Practice and Theory* 10, (1): 35-52.
- Kreps D. M., (1990). Corporate culture and economy theory, perspectives on positive political economy, Cambridge university press, 90-144.
- Lajmi, A., Rabah Gana, M. (2011). Structure de propriété et qualité de l'audit externe : cas des entreprises belges cotées. *Gestion 2000* 29 : 83-97.
- Lapointe P., (2000). Structure de propriété, investisseurs institutionnels et performance de l'entreprise : le point des connaissances. Les cahiers de la recherche, Université de Sainte-Foy, Québec, Canada, G1K 7P4.
- La Porta R., Lopez-de Silanes F., Shleifer A., (2006). What Works in Securities Laws? *Journal of Finance* 61 (1):1-32.

- Manita, R., Chemangui, M. (2007). *Les approches d'évaluation et les indicateurs de mesure de la qualité d'audit : « une revue critique »*. Actes du 28ème Congrès de l'Association francophone de Comptabilité, Mai.
- Manita, R. (2009). La qualité du processus d'audit : une étude empirique sur le marché Tunisien. In *la place de la dimension européenne dans la Comptabilité-Contrôle-Audit*, France.
- Mayangsari, S., (2007). The auditor tenure and the quality of earnings: Is mandatory auditor rotation useful? *Unhas Makassar* 26 (28): 1–25.
- Mballa Atangana, Y.V., (2016). La production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises : vers l'urgence d'une réforme institutionnelle ? *Revue de Management et de Stratégie* 3 (2) : 48-77.
- Mballa Atangana., Y.V., Feudjo, J. (2016). Peut-on faire confiance aux états financiers ? Le cas de 8 entreprises camerounaises. 1<sup>ère</sup> *Journée d'Etude Africaine en Comptabilité et Contrôle (JEACC)* tenue à Dakar le 15 décembre.
- McKinley, S., Pany, K., Reckers P.M.J., (1985). An examination of the influence of CPA Firm type, Size and Mas provision on Loan Officer Decisions and Perceptions. *Journal of Accounting Research* 23 (2): 887-896.
- Mitra, S., Déis, D.R., Hossain, M. (2007). The empirical relationship between ownership characteristics and audit fees. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 28 (3): 257-285.
- Morck, R., Shleifer, A., Vishny, R.W., (1988). Managerial ownership and market valuation: An empirical analysis. *Journal of Financial Economics* 20 :292-315.
- Ngantchou, A., (2008). Recentrage du cadre comptable, durcissement de l'environnement fiscal et persistance de la gestion des données comptables : Une étude du comportement des PME camerounaises. *La comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité*, 29ème Congrès de l'AFC, ESSEC-France, 28-30 mai.
- Ngok Evina, J.F., (2010). Système de gouvernance et performance des entreprises camerounaises : un mariage harmonieux. *Revue des Sciences de Gestion* 3 (243-244) : 53-62.
- Noubbigh, E.N., (2014). *Interdépendance entre audit interne et audit externe et leurs impacts sur la qualité du reporting financier dans le contexte tunisien*, Thèse de Doctorat, Université de Tunis, Institut Supérieur de Gestion.
- O'Sullivan, N. (2000). The impact of board composition and ownership on audit quality: evidence from large UK companies, *British Accounting Review* 32: 397-414.
- Palmrose, Z.V., (1988). Analysis of auditor litigation and audit service quality. *Accounting Review*, 63 (1): 55-73.
- Piot, C., Janin R., (2004). Qualité de l'audit, gouvernance et gestion du résultat comptable en France. 25<sup>ème</sup> congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Orléans, Mai, 147-175.
- Richard, C. (2003). L'indépendance de l'auditeur : pairs et manques. *Revue Française de Gestion* 6 (147) : 119-131.
- Sangué-Fotso, R., (2011). *L'efficacité de la structure de contrôle des entreprises camerounaises*. Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comte.
- Sangué-Fotso, R., (2015). Qualité de l'audit et réduction des scandales financiers en contexte Camerounais. *Revue de Management et de Stratégie* 2 (1) : 1-17.
- Sarens, G., Abdolmohammadi, M.J., (2011). Monitoring Effects of the Internal Audit Function: Agency Theory versus other Explanatory Variables. *International Journal of Auditing* 15 : 1-20.

- Smaili, N., (2006). *La gouvernance comme moyen de prévention et de détection des irrégularités comptables pouvant mener à la fraude*. Thèse pour l'obtention du Ph. D en administration, HEC-Montréal.
- Titman, S., Trueman B., (1986). Information quality and the valuation of new issues. *Journal of Accounting and Economics* 8 (2): 159-172.
- Tsafack N.R.A., Mpom Tieck S.M., Mfou'ou M.J., (2011). Etat de la gouvernance en Afrique de l'ouest : Cameroun. *Projet de suivi de la gouvernance en Afrique de l'ouest*.
- Vienot, M., (1999). Rapport du comité sur le gouvernement d'entreprise. *Document Association Française des Entreprises Privées et Mouvement des Entreprises de France*, Juillet, Paris.
- Wafa, M., (2013). Mécanismes de gouvernance et qualité de l'audit externe : le cas français. *Revue Gestion et Organisation* (5): 183-195.
- Wallace, W., (1980). The future of business information reporting. *Journal of Accountancy* 150 (6): 59-62.
- Watts, R.L., Zimmerman J.L., (1986). *Positive accounting Theory*, Prentice-Hall, *Contemporary Topics in accounting series Englewood Cliffs*, New Jersey.